

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

NOMINATION DE L'HONORABLE MAHMUD JAMAL À LA COUR SUPRÊME DU CANADA

Moncton, le 22 juin 2021 – L'association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB) se réjouit de la nomination du juge Mahmud Jamal à la Cour suprême du Canada. Cette nomination survient suite au départ à la retraite de la juge Rosalie Silberman Abella.

Après avoir obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto, un baccalauréat en droit et un baccalauréat en droit civil de la Faculté de droit de l'Université McGill, il s'est dirigé vers la Faculté de droit de Yale afin d'y compléter une maîtrise en droit. L'Honorable Mahmud Jamal a ensuite servi comme auxiliaire juridique à la Cour d'appel du Québec et à la Cour suprême du Canada.

Bilingue, le juge Jamal a notamment exercé dans les domaines de droit constitutionnel et public, dans les recours collectifs ainsi que dans les litiges commerciaux. Au fil de sa carrière, il a comparu devant la Cour suprême du Canada dans 35 dossiers en appel.

Le juge Jamal a, entre autres, été administrateur de l'Association canadienne des libertés civiles et de la Société des plaideurs ainsi que membre de l'Institut de plaidoirie devant la Cour suprême du Canada. Ce dernier a enseigné dans les domaines de droit constitutionnel et de droit administratif respectivement à l'Université McGill et à la Osgoode Hall Law School.

La nomination du juge Jamal, juge bilingue, s'inscrit comme une action essentielle dans le but d'assurer que l'accès équitable à la justice dans les deux langues officielles soit possible au Canada.

Au nom de tous ses membres, l'AJEFNB offre ses plus sincères félicitations au juge Mahmud Jamal.

-31-

Renseignements : *Alexandre Vienneau, directeur général / avocat*
dg@ajefnb.nb.ca
Tél. : 506-853-4151